

COLLECTIF INPACT 35



PROGRAMME 2019-2021 :

DÉVELOPPONS UNE  
**AGRICULTURE CITOYENNE**  
POUR LES TERRITOIRES  
D'ILLE-ET-VILAINE



# INTRODUCTION

**Le Département d'Ille-et-Vilaine et le collectif InPACT poursuivent une stratégie commune en faveur d'une agriculture durable et citoyenne.**

Dans un contexte environnemental et social en pleine mutation, l'agriculture et le monde rural se trouvent au cœur des défis des années à venir.

Parallèlement les citoyens, et particulièrement les habitants des territoires ruraux et péri-urbains, réclament une place de plus en plus importante au sein des institutions et ils pèseront demain, encore plus qu'aujourd'hui, sur les choix sociétaux, sur l'aménagement du milieu rural et notamment sur les orientations agricoles.

Depuis plus de 30 ans, les adhérents de nos associations anticipent ces évolutions et s'adaptent en mettant en place des actions exemplaires intégrées à leur territoire.

Les différentes associations rassemblées au sein du Collectif InPACT 35 regroupent des agriculteurs, des paysans, des acteurs ruraux et des citoyens impliqués et ensemble nous œuvrons à bâtir un milieu rural résilient, durable, et solidaire.

Chacune de nos associations agit avec ses spécificités et ses thématiques, et déjà depuis plusieurs années, nous coopérons pour le maintien d'une agriculture à taille humaine, respectueuse de l'environnement et en lien avec les habitants du territoire.

Aujourd'hui nous voulons agir, aller plus loin, et être acteurs de cette transition agricole et rurale attendue.

Aussi avons-nous mené une réflexion qui nous conduit à proposer un programme d'actions pour la période 2019 -2022. Ce programme se veut une réponse à la demande sociale qui s'exprime comme suit :

- . "Je veux une alimentation saine et de proximité"
- . "Je veux vivre sur un territoire dynamique et favoriser une économie locale»
- . "Je veux contribuer à l'innovation territoriale et sociale"
- . "Je souhaite bénéficier d'un environnement sain, pour vivre et me détendre"
- . "Je veux vivre sur un territoire dynamique avec de nombreux agriculteurs et acteurs ruraux pour favoriser une économie locale"

Notre objectif étant de resserrer les liens entre urbains et ruraux et particulièrement entre les agriculteurs et les autres acteurs des campagnes, nous vous invitons à co-construire ce projet agri- rural adapté aux différents territoires du département.

A travers ces documents vous découvrirez des projets de territoires aboutis, portés par nos associations en collaboration étroite avec les collectivités.

Notre ambition est de pouvoir étendre ces réussites afin d'initier de nouvelles synergies sur d'autres territoires.

L'agriculture citoyenne sera multiforme, innovante et partagée.

*Pour le collectif, Luc Bobon, Olivier Monharoul et Julien Sauvée*



Le Département soutient une agriculture durable, diversifiée et autonome, viable économiquement et ancrée dans le territoire. Pour cela, nous mobilisons un budget annuel de près de 7 millions d'euros. Notre engagement prend la forme de financements directs aux agriculteurs, de subventions à nos partenaires et d'aides exceptionnelles dans le cadre d'appels à projets.

En prenant appui sur nos compétences de solidarités humaines et territoriales, le volet agricole du projet de mandature 2016-2021 s'articule ainsi autour des quatre objectifs principaux suivants :

- Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs sur des structures à taille humaine.
- Encourager l'autonomie des exploitations par la diversification des activités, la création de valeur ajoutée et d'emplois, la réduction des consommations d'intrants, la mutualisation des moyens.
- Favoriser et soutenir les expérimentations et le développement des circuits courts de commercialisation (vente directe, commerce de proximité...) et les produits issus de l'agriculture biologique, notamment dans la restauration collective.
- Organiser et protéger l'espace rural pour améliorer l'attractivité des territoires, valoriser l'agriculture comme vecteur de communication et de développement du « bien vivre ensemble » sur les territoires.

Bernard Marquet,  
Vice-président départemental, délégué à  
l'Économie, l'Agriculture, l'Innovation, le  
Développement Durable et les Contrats  
départementaux de territoire,

# TABLE DES MATIÈRES

Méthode de travail du collectif.....	5
Présentation du programme 2019-2021 du collectif InPACT 35.....	6
"Je veux vivre sur un territoire dynamique et favoriser une économie locale" .....	7
"Je veux une alimentation saine et de proximité".....	8
"Je souhaite un environnement sain pour vivre et me détendre".....	9
"Je veux contribuer à l'innovation territoriale et sociale" .....	10
"Nous voulons garder de nombreux agriculteurs sur notre commune" .....	11
Fiche synthétique des chiffres clefs globaux.....	12

# MÉTHODE DE TRAVAIL DU COLLECTIF

Le travail en commun du collectif InPACT35 est basé sur quelques principes partagés par tous. Chaque structure a son Histoire et ses particularités (fonctionnement, modalités d'action, champs d'action) qui sont respectées. Chaque structure amène au collectif par la qualité de ses actions, par sa capacité à mobiliser des forces vives pour porter ses actions et par sa légitimité à forger des réflexions propres à son domaine d'excellence.

Les membres du collectif se rencontrent au moins 3 fois par an dans des réunions auxquelles participent, pour chaque structure, un salarié et un administrateur mandatés par sa structure. Les décisions se prennent par consentement. Les techniques d'animations permettent, pour tous les sujets traités, des temps d'assimilation des enjeux puis des temps de réaction de strictement tous les participants. Les propositions émergent de ces échanges. Les réunions sont co-animées par Agrobio35 et le CIVAM 35 Installation Transmission. Des groupes de travail ou de co-production sont mis en place régulièrement.

Au-delà de ces réunions, le collectif tient aussi à plusieurs choses. D'abord, les structures partagent le plus souvent des adhérents en commun, et parfois des administrateurs en commun. Ces personnes créent du lien sur le terrain et font remonter les attentes et les besoins par les différents canaux propres à chaque structure. Les différentes structures partagent également, lorsque c'est utile, des projets, des actions, des productions en commun, par groupe de deux, trois ou plus.

Pour les membres du collectif, le collectif n'est pas une fin en soi, mais chacun peut s'appuyer dessus à chaque fois que la mise en commun accroît les efficacités individuelles. L'idée est de faire en sorte d'obtenir l'équation «1+1= 3». Le collectif est vivant. Il évalue ensemble ses fonctionnements et ne cesse en permanence de s'adapter et de progresser.

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME 2019– 2021 DU COLLECTIF IMPACT 35

Ce travail a été co-construit par les structures du collectif et prend la forme de fiches thématiques mettant en avant les actions portées par les structures du collectif qui répondent à la demande sociale et de fiches champs d'actions présentant plus en détails les différentes actions menées par le collectif.

Le bilan de ce travail sera présenté sous la forme :

- d'une publication commune mettant en avant des actions réalisées par chacune des structures sur des territoires
- de la fiche synthétique des chiffres clefs globaux et par structure complétée
- d'un tableau détaillant les actions menées par chacune des structures.

Chaque fiche de présentation des enjeux sociétaux propose :

- Enjeux
- Objectifs
- Opérateurs concernés par les réponses apportées
- Liens avec les compétences du CD35

# "JE VEUX VIVRE SUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET FAVORISER UNE ÉCONOMIE LOCALE"

## ENJEUX



Un territoire dynamique reposant sur une économie locale, c'est en territoire rural un maillage homogène d'acteurs économiques en lien avec la population, qu'elle soit rurale ou urbaine : qu'ils relèvent de l'agriculture productrice et multifonctionnelle, de la transformation des produits, des circuits courts, de l'accueil ou d'autres activités, il s'agit d'acteurs soucieux de partager des biens de production au profit de l'emploi local, de valeur ajoutée pour le territoire et bien sûr d'innovation. Il s'agit en particulier de mettre en œuvre une Agriculture durable respectueuse de l'environnement et du cadre de vie, autonome et efficace économiquement comme socialement en terme de surfaces, références et capitaux mobilisés.

Une agriculture diversifiée est à même de répondre :

- aux besoins croissants de produits alimentaires de qualité aussi bien des foyers que de la restauration collective
- à l'enjeu de l'installation d'actifs agricoles et de la transmission des outils de production, donc du renouvellement des générations d'agriculteurs.

Une multiplicité d'acteurs économiques ruraux en lien avec les citoyens contribue aussi à dynamiser les territoires les plus éloignés de la métropole rennaise et des autres centres urbains.

## OBJECTIFS

- Développement des entreprises de l'ESS
- Renforcement d'entreprises avec des emplois non délocalisables
- Relocalisation de l'économie
- Une alimentation locale au cœur de l'économie
- Préservation de la diversité des activités agricoles
- Assurer le renouvellement des actifs agricoles
- Développement de filières de diversification
- Développement de l'épargne et de la finance solidaire
- Maintien ou développement de la population en milieu rural

## OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR LES RÉPONSES APPORTÉES

- Agriculteurs
- Acteurs ruraux
- Transformateurs
- Commerçants
- Collectivités
- Consommateurs

## LIENS COMPÉTENCES GD35

**Priorité 2 du projet de mandature 2016-2021 :** Un Département qui porte les solidarités territoriales pour le développement équilibré et durable de l'Ille-et-Vilaine

Plus particulièrement :

- ➔ Mobiliser les ressources de l'économie sociale et solidaire au service du développement en incitant ses acteurs à s'installer sur tout le territoire
- ➔ Renforcer l'autonomie des exploitations par la création et la captation de valeur ajoutée

# "JE VEUX UNE ALIMENTATION Saine ET DE PROXIMITÉ"



## ENJEUX

La souveraineté alimentaire des peuples c'est d'abord celles des territoires. Sur notre territoire d'Ille-et-Vilaine, la question repose essentiellement sur la diversité des productions et sur le fait de nourrir en continu les habitants d'une grande métropole.

En choisissant chez nous ces modèles de production, diversifiés et de proximité, nous permettrons aux peuples d'ailleurs dans le monde entier de se nourrir en qualité et en quantité et de tendre vers leur souveraineté alimentaire.

Les enjeux sont donc d'avoir une production agricole diversifiée, respectueuse de la santé sur le long terme et accessible à tous les habitants. Ce dernier point peut-être largement soutenu par la construction de liens entre agriculteurs et consommateurs, notamment par la mise en place des systèmes alimentaires de proximité.

## OBJECTIFS

- Permettre l'accessibilité des populations à une alimentation de qualité
- Encourager l'implication des citoyens dans leur alimentation
- Soutenir le développement de systèmes alimentaires territorialisés
- Augmenter la diversité des moyens de vente directe aux consommateurs
- Diminuer les impacts environnementaux liés aux transports des personnes et/ou des marchandises
- Diminuer les impacts sur l'environnement en diminuant les transports de marchandises
- Encourager la consommation de produits de saison

## OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR LES RÉPONSES APPORTÉES

- Restauration
- Restauration collective, élus
- Consommateurs
- Épiceries indépendantes
- Groupements d'achat
- AMAP
- Épiceries locales/sociales
- Points de vente collectifs, magasins à la ferme

## LIENS COMPÉTENCES GD35

Priorité 3 du projet de mandature 2016-2021 : Un Département qui prépare l'avenir et agit pour la qualité de vie de tous et de toutes.

Plus particulièrement :

- ➔ Soutenir les expérimentations qui favorisent les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique notamment dans la restauration collective
- ➔ Objectifs de la politique alimentation responsable :
  - introduire 50 % produits en circuits courts dont 20% AB
  - Tendre vers le Zéro gaspillage
  - Introduire les produits du commerce équitable



# "JE SOUHAITE UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR VIVRE ET ME DÉTENDRE"



## ENJEUX

Se nourrir avec une alimentation de qualité et participer à la vie et au dynamisme de nos campagnes ne vont pas sans se préoccuper de l'environnement dans lequel nous vivons. La Bretagne et donc le département d'Ille et Vilaine, par la richesse de ses territoires et leurs complémentarités, attirent de plus en plus de citoyens.

Chaque habitant dans son quotidien est concerné par la qualité de l'eau et de l'air, la diversité des paysages et le maintien des terres agricoles, du maillage bocager et de la biodiversité. Aussi utiliser le dynamisme de nos campagnes pour concilier les attentes des citoyens et celles des paysans permettra de mettre au cœur des préoccupations, la pérennité des ressources et le maintien des milieux naturels qui assureront la longévité de ces territoires.

Les changements sont parfois brutaux et proposer l'accompagnement des différents acteurs face aux différentes évolutions d'un territoire pourront en faciliter leur acceptation.

## OBJECTIFS

- Préserver un cadre de vie sain pour les habitants et accueillant pour le tourisme
- Sensibiliser et informer les citoyens
- Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement
- Diminuer l'exposition aux pesticides
- Préserver des espaces récréatifs
- Préserver des ressources et baisser les coûts de dépollution
- Diminuer le fossé existant entre les agriculteurs et les habitants
- Créer des espaces de concertation entre habitants et agriculteurs
- Permettre à des personnes en difficulté de s'épanouir par des séjours en lien avec la nature
- Permettre à chacun de bénéficier de temps de repos en lien avec la nature

## OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR LES RÉPONSES APPORTÉES

- Associations sportives (randonnées, cyclo sport), environnementales (ex :Bretagne Vivante)
- Bassins Versants et syndicats producteurs d'eau potable (bocage)
- Néo-ruraux
- Communautés de communes (bocage)
- Acteurs du tourisme
- Acteurs liés à la santé
- Acteurs liés à l'habitat
- Citoyens

## LIENS COMPÉTENCES GD35

**Priorité 2** - Un Département qui porte les solidarités territoriales pour le développement équilibré et durable de l'Ille-et-Vilaine

- ➔ Faire de nos politiques d'aménagement les leviers du développement équilibré et solidaire de l'Ille-et-Vilaine : Accompagner les politiques en faveur d'une agriculture durable et performante et contribuer à la préservation du cadre de vie notamment par nos politiques foncières
- ➔ Ainsi le Département souhaite :
  - Valoriser la compétence aménagement foncier, expertise et compétence historique des Départements, et être au service des territoires dans ces démarches
  - Mettre en avant le volet rural de cette compétence et favoriser une meilleure préservation de l'environnement et la qualité de l'eau dans ces démarches : en 2017, le Département lance de nouvelles opérations d'aménagement foncier à visée environnementale avec comme priorité l'amélioration de la qualité de l'eau, principalement sur les aires d'alimentation des captages d'alimentation en eau potable.

# "JE VEUX CONTRIBUER À L'INNOVATION TERRITORIALE ET SOCIALE"



## ENJEUX

Un territoire solidaire se doit de réinventer des équilibres à toutes les échelles : entre une Métropole dont l'activité ne cesse de croître et dont la population ne cesse d'augmenter et des communes rurales où l'on compte une installation agricole pour trois départements, entre les habitants des villes et ceux des villages, entre les plus jeunes et les plus anciens... De nouvelles solidarités territoriales sont à créer, entre les collectivités comme entre les individus : chaque habitant est tôt ou tard confronté au vieillissement d'un parent, à la précarité d'un voisin, à l'envie de créer ou d'exercer son activité hors de la ville ou encore au besoin de se ressourcer...

Des réponses existent, d'autres sont à faire germer.

Accompagner ce changement, c'est notamment soutenir les innovations et en faire émerger de nouvelles, améliorer l'autonomie des fermes,

- Pour lutter contre la précarité en milieu urbain comme en milieu rural,
- Pour impliquer les citoyens sur les territoires et repenser la relation ville-campagne.

## OBJECTIFS

- Faciliter la pratique de modes de production respectueux de l'environnement (Eau/énergie/air)
- Permettre à des conjoints d'exploitants de créer ou de consolider un emploi en milieu rural et si possible sur la ferme pour rompre l'isolement de l'exploitant
- Développer l'accueil d'enfants ou de personnes fragilisées à la journée avec ou sans hébergement, ou en vacances en milieu rural et plus particulièrement dans les fermes

- Développer la dimension sociale de l'agriculture par les liens qu'elle peut susciter (vente directe, accueil touristique, manifestations...)
- Impliquer des citoyens dans les instances de territoires
- Diffuser et promouvoir les approches collectives et participatives dans la formation, l'animation des réunions et dans les prises de décision
- Favoriser la participation des habitants et les passerelles entre les différents lieux d'habitation et entre les différents métiers
- Ouvrir les assemblées corporatives aux habitants
- Travailler à la mise en place de nouvelles solutions et autoriser leur expérimentation

## OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR LES RÉPONSES APPORTÉES

- Agriculteurs
- Entrepreneurs/CUMA
- Pôles ESS
- Organismes de formation
- Collectivités
- Acteurs sociaux
- Associations

## LIENS COMPÉTENCES GD35

**Priorité 1** - Un Département qui porte les solidarités humaines tout au long de la vie

- ➔ Promouvoir le développement durable du territoire et agir pour la protection de l'environnement.
- ➔ Valoriser l'agriculture comme vecteur de communication et de développement du « bien vivre ensemble » sur les territoires
- ➔ Impulser une pratique de l'action publique plus collégiale et mobilisant l'initiative citoyenne.
- ➔ Mettre le retour à l'emploi au cœur de l'accompagnement des personnes fragilisées

# "NOUS VOULONS GARDER DE NOMBREUX AGRICULTEURS SUR NOTRE COMMUNE"



## ENJEUX

Sur les territoires, le rôle de l'agriculture et des agriculteurs est essentiel pour alimenter la population et pour entretenir les paysages ruraux. La pérennisation des fermes et le maintien de nombreux agriculteurs sont aussi une condition indispensable pour favoriser la vie en milieu rural, avoir un environnement de qualité et une production alimentaire répondant aux besoins des territoires.

La tendance actuelle est la diminution du nombre d'agriculteurs lié notamment à la difficulté de transmettre son exploitation à un repreneur. Le maintien des agriculteurs passe par la transmission des exploitations et par l'installation d'une nouvelle génération de personnes notamment non issus du milieu agricole traditionnel pour permettre l'émergence de nouvelles activités en milieu rural.

Ces porteurs de projet non issus du milieu agricole ont des besoins spécifiques notamment pour la recherche et l'accès au foncier, pour des projets diversifiés aussi bien en terme de production agricole que d'activités (agricole mais aussi d'accueil et artisanale...) et en terme de structuration et formes d'organisations collectives. Se mettre en lien et échanger entre futurs agriculteurs et agriculteurs puis entre agriculteurs est un des facteurs qui permettra l'installation puis la pérennisation des fermes.

## OBJECTIFS

- Préserver le potentiel agricole
- Mobiliser l'enveloppe Portage foncier
- Maintenir le nombre d'agriculteurs sur les territoires en encourageant et facilitant l'installation des porteurs de projet non issus du milieu agricole
- Encourager la transmission des exploitations agricoles en opposition à l'agrandissement
- Renouveler les actifs agricoles
- Accompagner les nouvelles formes d'organisations (collectifs, SCOP..)
- Créer une expertise sur la polyactivité
- Faciliter l'installation (parfois en activité secondaire) des nouveaux agriculteurs

## OPÉRATEURS CONCERNÉS PAR LES RÉPONSES APPORTÉES

- Milieu para-agricole
- CUMA
- Agriculteurs
- EPCI/ collectivités
- Commerçants
- Citoyens/Randonneurs

## LIENS COMPÉTENCES GD35

**Priorité 3 du projet de mandature 2016-2021 :** Un Département qui prépare l'avenir et agit pour la qualité de vie de tous et de toutes

- ➔ Contribuer au renouvellement des générations et maintenir des exploitations à taille humaine
- ➔ Installer des jeunes agriculteurs sur des projets agri-ruraux innovants

# FIGHE SYNTHÉTIQUE DES CHIFFRES CLEFS GLOBAUX

Indicateur	État 2017	Projection fin 2021	En charge // source
Nombre de fermes bio commercialisant en circuits courts			Agrobio 35
Nombre d'installations en bio/ agriculture durable	27 en bio (26%), 22 en vente directe (22%)	35% en bio et 30% en vente directe	Civam 35 Installation Transmission
Pourcentage de fermes en bio			Agrobio 35
Nombre de journées d'accueil de personnes fragilisées	3200	3500 à 4000	Accueil Paysan 35
Nombre de personnes accompagnées pour la création d'une activité d'accueil en milieu rural	36	35 à 45	Accueil Paysan 35
Nombre de séchages en grange en Ille et Vilaine	32	37	Segrafo
Nombre de fermes créées ou maintenues grâce à la participation citoyenne	11	20	Terre de Liens Bretagne
Nombre de citoyens impliqués dans l'acquisition de foncier	800	1500	Terre de Liens Bretagne